

**Délégation de service public - Stationnement (hors parking
des Remparts Dérasés) - Bilan d'activité - Bilan financier et régularisation
des avances versées**

M. LE MAIRE, Rapporteur :

A - Rapport sur l'exercice 1998

Le service public délégué du stationnement comprend les éléments suivants :

- stationnement payant sur voirie,
- parcs de stationnement (Mairie, Cusenier, Saint-Paul),
- fourrière automobile et parc Allende.

La Société Via-Stationnement, établissement de Besançon, filiale de Via-GTI, est titulaire du contrat de délégation de gestion du 17 décembre 1996 qui concerne l'exploitation, l'investissement initial étant assuré par la Ville.

Le délégataire agit donc dans le cadre d'un contrat de gérance. Il est rémunéré pour partie sur une base forfaitaire et pour partie en fonction des recettes des parcs et de la qualité d'entretien des horodateurs de surface.

I. Activités du service délégué en 1998

a. Stationnement payant sur voirie

La recette est supérieure de 13,7 % à celle de 1997. Etablie à 8 500 KF, elle n'atteint pas les 9 300 KF projetés, en raison de la neutralisation de places pour cause de travaux (notamment sur le secteur Marché/Beaux-Arts).

Les charges sont supérieures de 25,8 % à 1997 et cette augmentation s'explique par l'évolution importante du poste maintenance (1^{ère} année complète hors garantie du parc horodateurs) et par la modification de la répartition des frais de personnel entre les activités.

L'activité dégage un résultat positif de 6 649 KF, en augmentation de 10,8 % par rapport à 1997.

b. Fourrière - Parc Allende

Le nombre d'enlèvements a diminué, mais les tarifs de fourrière ont augmenté. La recette est en baisse de 20,6 % par rapport à 1997 pour ce poste Fourrière.

Le Parc Allende, gratuit, est partiellement financé par les commerçants du secteur (300 KF environ), mais cette recette a diminué de 9 %.

La diminution globale des deux postes, en recettes, est de 18,5 %.

Par contre, les charges globales sont en baisse de 10,6 % par rapport à 1997. Cela est dû à la baisse de l'activité Fourrière, mais aussi à la maîtrise des dépenses du Parc Allende.

L'activité, très légèrement positive en 1997 (7 KF), est déficitaire en 1998 (- 130 KF) du fait de la baisse de l'activité Fourrière et de la modification de la ventilation des frais de personnel par activité.

Il est à noter la fréquentation croissante du Parc Allende, qui atteint les 50 % aux heures de pointe.

c. Parcs de stationnement

1) Mairie

Le parc a atteint son rythme de croisière avec une fréquentation soutenue : sans augmentation des tarifs et sans jours chômés en 1998, le parc a réalisé 283 840 entrées (en 1997 : 277 638 entrées).

De ce fait, les recettes augmentent de 2,2 % et s'élèvent à 3 125 KF. Par ailleurs les charges s'élèvent à 2 032 KF et sont stables par rapport à 1997. Hors crédit-bail lié à l'ouvrage (3 780 KF), l'exploitation présente un résultat positif : 1 093 KF, ce montant représentant 50 % des charges.

2) Cusenier

L'attrait de ce parc se confirme et le résultat dépasse les prévisions de 41 %. Le nombre d'entrées réalisé en 1998 est de 203 937 (la comparaison avec 1997 n'est pas significative). Le parc Cusenier augmente ses recettes de 51 % (à 922 KF) et stabilise ses charges (à 159 KF). Le résultat est nettement positif à 763 KF (453 KF en 1997).

3) Saint-Paul

Ce parc de stationnement a eu un démarrage difficile (problème de commercialisation et vandalisme récurrent), mais la fréquentation a augmenté de manière significative pour afficher 110 660 entrées en 1998. Pour Saint-Paul, les recettes augmentent de 40 % (à 722 KF) alors que les charges diminuent de 26,8 % (à 164 KF). Les coûts de maintenance ont été inférieurs à ceux de 1997. Le résultat est donc nettement positif à 558 KF (292 KF en 1997). Les recettes horaires sont en augmentation de 36 % et les abonnés de 48 %.

4) Résultat comptable global des parcs de stationnement

Hors amortissement du coût de l'investissement, il est de 2 414 KF, en augmentation de 35 % par rapport à 1997 (1 788 KF). Globalement, les recettes ont augmenté de 14 % (4 769 KF) pendant que les charges diminuaient de 1,7 % (2 355 KF). Ce résultat d'exploitation est dû en grande partie à la fréquentation croissante des parcs Saint-Paul et Cusenier.

II - Analyse financière de l'activité en 1998

A - Compte consolidé de l'exploitation

Pour les différentes activités du service délégué, les éléments en KF sont les suivants (à fin 1998) :

	1998	1997
Produits totaux	14 666	13 372
Charges totales	5 733	5 575
Résultat	+ 8 933	+ 7 797

En ce qui concerne les dépenses, par rapport aux prévisions budgétaires, l'exécution de l'exercice a permis une économie de 246 KF qui sera reversée à la Ville. L'exercice 98 est marqué par une évolution de 14,6 % du résultat global par rapport à 1997.

b. Comptes du délégataire

Il s'agit des éléments financiers s'appliquant au gestionnaire lui-même :

- les charges d'exploitation exposées dans le cadre de l'activité déléguée sont remboursées par la Ville,
- le délégataire ne supporte aucune charge d'investissement,
- la rémunération forfaitaire apparaît en produits pour 500 000 F.

Ces comptes, caractéristiques de ceux d'une gérance sans prise de risques, sont équilibrés.

III - Synthèse générale

Les résultats obtenus durant l'année 1998 sont bons sur le plan technique (renforcement des prestations d'accueil et de permanence, centralisation informatique des horodateurs...). Sur le plan financier, les difficultés sur les nouveaux parkings s'étant estompées, toutes les activités faisant l'objet de paiement par l'utilisateur dégagent un résultat positif.

Il est à noter une amélioration du taux moyen de paiement du stationnement payant sur voirie, suite à un renforcement de la surveillance. Cette amélioration a été sensible sur le dernier trimestre 1998.

B - Bilan financier et régularisation des avances versées

L'exercice 1998 est marqué par une réalisation des dépenses inférieure à la prévision. En effet :

a. Recettes

	Prévisionnelles	Réalisées	Ecart
Stationnement payant sur voirie	9 304 KF	8 500 KF	- 804 KF
Fourrière	1 222 KF	1 109 KF	- 113 KF
Parc Allende (HT)	466 KF	288 KF	- 178 KF
Parcs Mairie, Cusenier et Saint-Paul (HT)	4 310 KF	4 769 KF	459 KF
Citadelle	-	130 KF	130 KF
Bilan 1997	15 302 KF	14 796 KF	- 506 KF

b. Comptes d'exploitation*1. Stationnement payant sur voirie*

	Budget 1998	Réalisé 1998	Ecart R98-B98
Achats	73 000,00 F	36 556,77 F	- 36 443,23 F
Services extérieurs	167 000,00 F	176 010,56 F	9 010,56 F
Autres services extérieurs	495 000,00 F	444 373,90 F	- 50 626,10 F
Frais de personnel	560 000,00 F	856 494,46 F	296 494,46 F
Impôts et taxes	23 000,00 F	30 146,00 F	7 146,00 F
Frais financiers		80,60 F	80,60 F
Total charges d'exploitation	1 318 000,00 F	1 543 662,29 F	225 662,29 F
Produits divers	- 407,96 F	8 801,04 F	9 209,00 F
Charges nettes HT	1 318 407,96 F	1 534 861,25 F	216 453,29 F
Charges nettes TTC	1 590 000,00 F	1 851 042,66 F	261 042,66 F

2. Parc Mairie

	Budget 1998	Réalisé 1998	Ecart R98-B98
Achats	244 000,00 F	233 383,56 F	- 10 616,44 F
Services extérieurs	347 000,00 F	407 163,44 F	60 163,44 F
Autres services extérieurs	223 000,00 F	204 720,36 F	- 18 279,64 F
Frais de personnel	1 038 000,00 F	1 192 471,04 F	154 471,04 F
Impôts et taxes	36 000,00 F	25 960,00 F	- 10 040,00 F
Frais financiers	4 000,00 F		- 4 000,00 F
Total charges d'exploitation	1 892 000,00 F	2 063 698,40 F	171 698,40 F
Produits divers		30 772,37 F	30 772,37 F
Charges nettes HT	1 892 000,00 F	2 032 926,03 F	140 926,03 F
Charges nettes TTC	2 281 752,00 F	2 451 708,79 F	169 956,79 F

3. Parc Cusenier

	Budget 1998	Réalisé 1998	Ecart R98-B98
Achats	23 000,00 F	33 710,10 F	10 710,10 F
Services extérieurs	100 000,00 F	95 420,68 F	- 4 579,32 F
Autres services extérieurs	44 000,00 F	34 334,21 F	- 9 665,79 F
Frais de personnel			
Impôts et taxes		216,00 F	216,00 F
Frais financiers	2 000,00 F		- 2 000,00 F
Total charges d'exploitation	169 000,00 F	163 680,99 F	- 5 319,01 F
Produits divers		4 166,45 F	4 166,45 F
Charges nettes HT	169 000,00 F	159 514,54 F	- 9 485,46 F
Charges nettes TTC	203 814,01 F	192 374,54 F	- 11 439,47 F

4. Parc Saint-Paul

	Budget 1998	Réalisé 1998	Ecart R98-B98
Achats	29 000,00 F	27 156,77 F	- 1 843,23 F
Services extérieurs	130 000,00 F	103 367,60 F	- 26 632,40 F
Autres services extérieurs	75 000,00 F	43 777,61 F	- 31 222,39 F
Frais de personnel			
Impôts et taxes		308,00 F	308,00 F
Frais financiers	2 000,00 F		- 2 000,00 F
Total charges d'exploitation	236 000,00 F	174 609,98 F	- 61 390,02 F
Produits divers	- 500,00 F	10 492,76 F	10 992,76 F
Charges nettes HT	236 500,00 F	164 117,22 F	- 72 382,78 F
Charges nettes TTC	285 219,01 F	197 925,37 F	- 87 293,64 F

5. Parc Allende

	Budget 1998	Réalisé 1998	Ecart R98-B98
Achats	71 000,00 F	60 151,41 F	- 10 848,59 F
Services extérieurs	85 000,00 F	71 641,82 F	- 13 358,18 F
Autres services extérieurs	66 000,00 F	64 767,02 F	- 1 232,98 F
Frais de personnel	553 000,00 F	284 350,00 F	- 268 650,00 F
Impôts et taxes	8 000,00 F	6 271,00 F	- 1 729,00 F
Frais financiers			
Total charges d'exploitation	783 000,00 F	487 181,25 F	- 295 818,75 F
Produits divers	- 500,01 F	3 392,18 F	3 892,19 F
Charges nettes HT	783 500,01 F	483 789,07 F	- 299 710,93 F
Charges nettes TTC	944 901,01 F	583 449,62 F	- 361 451,39 F

6. Fourrière

	Budget 1998	Réalisé 1998	Ecart R98-B98
Achats	55 000,00 F	39 390,05 F	- 15 609,95 F
Services extérieurs	348 000,00 F	374 744,07 F	26 744,07 F
Autres services extérieurs	74 000,00 F	85 380,23 F	11 380,23 F
Frais de personnel	553 000,00 F	346 887,50 F	- 206 112,50 F
Impôts et taxes	13 000,00 F	23 770,00 F	10 770,00 F
Frais financiers	2 000,00 F		- 2 000,00 F
Total charges d'exploitation	1 045 000,00 F	870 171,85 F	- 174 828,15 F
Produits divers	- 522,38	5 048,91 F	5 571,29 F
Charges nettes HT	1 045 522,38 F	865 122,94 F	- 180 399,44 F
Charges nettes TTC	1 260 900,00 F	1 043 338,27 F	- 217 561,73 F

Selon les activités concernées, le bilan fait apparaître :

- * un excédent que le gestionnaire doit reverser à la ville,
- * ou un déficit que la ville doit reverser au délégataire.

Il convient donc que le délégataire restitue à la Ville le trop-versé sur les avances consenties par celle-ci pour :

- le parking Cusenier, soit 9 485,46 F HT
- le parking Saint-Paul, soit 72 382,78 F HT
- le parking Allende, soit 299 710,94 F HT
- la fourrière, soit 217 561,73 F

Par contre, la ville doit reverser au gestionnaire un complément par rapport aux avances prévisionnelles pour :

- le parking Mairie, soit 140 926,03 F HT
- le stationnement sur voirie, soit 261 042,66 F

En conséquence, le Conseil Municipal est invité à :

- prendre acte du rapport d'activité de l'exercice 1998,
- autoriser les ouvertures de crédit au budget supplémentaire de l'exercice suivant :

*** en recettes afin de percevoir le trop-versé par la collectivité :**

9 485 F HT à l'imputation 92.822.758. 96052.35000

72 382 F HT à l'imputation 92.822.758. 96051.35000

299 710 F HT à l'imputation 92.822. 758.92027.35000

217 561 F à l'imputation 92.112.758. 10500

*** en dépenses afin de reverser le complément par rapport aux avances prévisionnelles :**

140 927 F HT à l'imputation 92.822. 658.86020.35000

261 043 F à l'imputation 92.822.658. 89068.35000

«**M. BONNET** : Monsieur le Maire, j'ai noté, en première page pour le stationnement payant sur voirie, que la recette projetée de 9 300 KF n'a atteint que 8 500 KF en raison de la neutralisation de places en particulier pour les travaux Marché/Beaux-Arts. N'avez-vous pas envisagé ces travaux relatifs à cette opération Marché/Beaux-Arts lors de la prévision de recettes ? Ça me laisse perplexe.

M. LE MAIRE : Je n'ai pas bien compris. Quand il y a des travaux, on ne peut pas laisser des places de parking, que ce soit à Marché/Beaux-Arts ou n'importe où ailleurs. Il est vrai qu'on avait estimé la recette à 9 300 KF et on a fait que 8 500 KF mais il n'y a pas que cette explication».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Transports, Contrôle Financier et Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte l'ensemble du rapport.

Récépissé préfectoral du 22 juin 1999